



---

## Programme de Formation

---

### Habilitation électrique B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BC, BR - (Opérations sur les ouvrages et installations électriques )

---

#### Organisation

---

**Durée :** 21 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

#### Contenu pédagogique

---



##### **Public visé**

Toute personne **électricienne ou disposant de compétences de base en électricité**, appelée à réaliser des travaux, essais, dépannages ou consignations sur des installations électriques basse tension.



##### **Objectifs pédagogiques**

Permettre aux électriciens d'opérer en toute sécurité sur des ouvrages et installations électriques basse tension, conformément à la norme NF C 18-510, dans les rôles d'exécutant, de chargé de travaux, d'intervenant et de chargé de consignation.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les risques liés à l'électricité et appliquer les mesures de prévention adaptées ;
- Réaliser des travaux hors tension en toute sécurité (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai) ;
- Effectuer des interventions de dépannage ou de mesure en basse tension (BR) ;
- Assurer la consignation et la déconsignation en basse tension (BC).



##### **Description**

**Tronc commun : Habilitation électrique B1-B2-BC-BR**

Objectifs :

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlures).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les zones d'environnement et leurs limites.
- Décrire le principe et la signification des habilitations B1, B2, BC et BR.
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- Préciser les rôles de chacun selon l'habilitation.
- Appliquer les principes généraux de prévention lors d'une opération électrique.
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les protections adaptées.
- Décrire les séquences de mise en sécurité (consignation, mise hors tension, vérification d'absence de tension).
- Identifier les équipements de protection collective (barrières, écrans, banderoles).
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle (EPI).
- Connaître les limites d'utilisation des EPI.



- Identifier les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- Assurer la surveillance électrique d'une opération.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie (article 13).

**Module : Exécutant et chargé de travaux hors tension (B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai)**

- Identifier les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- Préciser les rôles du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- Pour les exécutants : respecter les instructions et rendre compte de l'activité.
- Pour les chargés de travaux : identifier les interlocuteurs, échanger les informations, respecter les consignes, rendre compte.
- Identifier les niveaux d'habilitation et leurs limites selon le contexte de travail.
- Appliquer les prescriptions d'exécution : organiser, délimiter et signaler la zone de travail.
- Supprimer le risque de tension dans la zone de voisinage renforcé (BT – zone 4).
- Connaître les fonctions des matériels BT et TBT.
- Rédiger ou vérifier les documents applicables (attestation de consignation, avis de fin de travail, autorisation de travail).
- Identifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- Respecter les règles et instructions de sécurité.
- Réaliser les étapes de consignation et les travaux hors tension en sécurité.
- Analyser les risques selon la situation et l'habilitation.
- Pour B2V Essai : respecter les consignes spécifiques aux essais.

**Module : Interventions BT générales (BR)**

- Identifier le chargé d'exploitation et échanger les informations nécessaires.
- Respecter les consignes et rendre compte de son activité.
- Connaître et rédiger les documents applicables (autorisation d'accès, instruction de sécurité).
- Organiser, délimiter et signaler la zone d'intervention BT.
- Supprimer les risques de tension dans la zone de voisinage renforcé.
- Appliquer les procédures d'intervention BT en sécurité.
- Réaliser les opérations de consignation, de dépannage, de mesurage, d'essai, de connexion et de déconnexion.
- Identifier les zones d'environnement d'intervention.
- Analyser les risques liés à la situation et à l'habilitation.

**Module : Consignation en basse tension (BC)**

- Identifier les informations et documents à échanger avec le chargé d'exploitation et le chargé de travaux.
- Rédiger les documents de consignation (une ou deux étapes).
- Réaliser les opérations de consignation selon différents matériels.
- Analyser les risques liés à la situation et à l'habilitation visée.



**Prérequis**

- Maîtriser les notions élémentaires d'électricité (tension, courant, résistance, puissance).
- Savoir lire un schéma électrique simple et identifier les matériels électriques dans leur environnement.
- Être médicalement apte à exercer des travaux électriques.



**Modalités pédagogiques**

- Formation en présentiel
- Alternance théorie / pratique
- Études de cas et mises en situation
- Exercices sur installations pédagogiques



## **Moyens et supports pédagogiques**

- Salle équipée (vidéoprojecteur, tableau, matériel de démonstration).
- Postes de travail électriques basse tension pour exercices pratiques.
- Équipements de protection : gants isolants, tapis, écran facial, outils isolés, VAT, nappe isolante.



## **Modalités d'évaluation et de suivi**

### **ÉVALUATION B1 – B1V (Exécutant)**

Épreuve théorique – Savoirs (≥ 15 questions)

- Dangers de l'électricité : 4 questions.
- Distances et zones d'environnement : 6 questions dont 2 fondamentales.
- Limite des opérations d'ordre électrique (chiffre 1) en présence de pièces nues sous tension : 5 questions dont 1 fondamentale.
- Mesures de protection.

Épreuve pratique – Savoir-faire (≥ 2 mises en situation)

- Reconnaître et repérer un environnement à risque.
- Appliquer la prévention du risque électrique dans le cadre de travaux d'ordre électrique.
- Exemples de moyens mis en œuvre : local d'accès réservé aux électriciens ; équipements BT ou HT selon le niveau ; équipements de protection (obstacle, protecteur, nappe isolante), outillages, matériels électroportatifs.

### **ÉVALUATION B2 – B2V (Chargé de travaux)**

Épreuve théorique – Savoirs (≥ 20 questions)

- Dangers de l'électricité : 4 questions.
- Distances et zones d'environnement : 6 questions dont 2 fondamentales.
- Limite des opérations d'ordre électrique (chiffre 2) en présence de pièces nues sous tension : 5 questions dont 2 fondamentales.
- Mesures de protection : 5 questions.

Épreuve pratique – Savoir-faire (≥ 2 mises en situation)

- Préparer des travaux d'ordre électrique.
- Assurer la direction de travaux confiés à des exécutants.
- Réaliser une deuxième étape de consignation.
- Exemples de moyens mis en œuvre : local d'accès réservé aux électriciens ; équipements BT ou HT selon le niveau ; équipements de protection (obstacle, protecteur, nappe isolante), outillages.

### **ÉVALUATION BR – BC**

Épreuve théorique – Savoirs (≥ 20 questions)

- Dangers de l'électricité : 4 questions.
- Distances et zones d'environnement : 5 questions dont 1 fondamentale.
- Limite des interventions BT générales (lettre R) : 6 questions dont 1 fondamentale.
- Mesures de protection relatives à la lettre R : 5 questions dont 2 fondamentales.
- Limite des consignations (lettre C) : 6 questions dont 2 fondamentales.
- Équipements de protection individuelle (EPI) : 5 questions.

Épreuve pratique BR – Savoir-faire (≥ 3 mises en situation)

- Réaliser un dépannage nécessitant une consignation.
- Réaliser une connexion/déconnexion.
- Réaliser une pose de nappe.
- Exemples de moyens mis en œuvre : local d'accès réservé aux électriciens ; équipements BT ou HT selon le niveau ; équipements de protection (obstacle, protecteur, nappe isolante), outillages, matériels électroportatifs.

Épreuve pratique BC – Savoir-faire (≥ 1 mise en situation)

- Assurer la consignation en une étape.



## **Informations sur l'admission**

### **Processus d'admission**

1. **Premier contact et analyse du besoin** : entretien téléphonique ou par mail afin d'évaluer les attentes, le poste occupé et les habilitations visées.
2. **Vérification des prérequis** : entretien ou questionnaire d'auto-positionnement permettant d'adapter le contenu si besoin.
3. **Validation d'inscription** : envoi et signature de la convention ou du contrat de formation, convocation transmise avec les modalités pratiques.



## **Informations sur l'accessibilité**

SPF – Secourisme Prévention Formation s'engage à garantir l'accès à ses formations à toute personne, sans discrimination.

Nos dispositifs pédagogiques, matériels et organisationnels peuvent être adaptés afin de répondre aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap.

### **Mesures mises en œuvre :**

- **Adaptation du parcours de formation** : possibilité d'ajuster la durée, le rythme et les modalités pédagogiques (présentiel, distanciel, supports personnalisés).
- **Supports accessibles** : documents numériques compatibles avec les lecteurs d'écran, versions en gros caractères ou contrastées, sous-titrage possible pour les contenus audiovisuels.
- **Accessibilité physique** : nos lieux de formation sont conformes aux normes ERP et disposent, selon les sites, de rampes d'accès, sanitaires adaptés et ascenseurs.
- **Formateurs sensibilisés** aux différents types de handicaps (moteurs, visuels, auditifs, cognitifs ou troubles spécifiques de l'apprentissage).
- **Accompagnement individualisé** : une évaluation préalable des besoins est réalisée pour mettre en place les aménagements nécessaires avant le démarrage de la formation.

### **Contact référent handicap :**

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour toute demande d'adaptation spécifique ou d'aménagement, veuillez contacter notre **référent handicap** au **01 70 68 85 38** ou par mail à **[spfformation@gmail.com](mailto:spfformation@gmail.com)**, afin d'évaluer ensemble les solutions les plus adaptées.